



Déclaration SNEP-FSU-91 CDUNSS du mardi 25 novembre 2025

Mesdames Messieurs les membres du CDUNSS de l'Essonne,

Le SNEP-FSU-91 souhaite, à l'ouverture de ce Conseil départemental de l'UNSS Essonne, réaffirmer son attachement au service public du sport scolaire et à l'action éducative de l'UNSS dans notre département.

Depuis plusieurs années nous dénonçons, l'augmentation du coût des transports, l'augmentation du prix du contrat-licence et de l'affiliation, les difficultés croissantes d'accès aux installations sportives, un règlement fédéral qui malgré les ajustements à la rentrée pose encore des difficultés et enfin, la captation des mercredis après midi dans les lycées généraux et professionnels. Ces freins dans la vie des AS ont entraîné une perte de confiance de la profession envers la direction nationale de l'UNSS et à une dégradation du sport scolaire qui, rappelons-le, est le résultat du travail au quotidien des enseignant·es d'EPS/animateurs et animatrices d'AS, des cadres départementaux et régionaux de l'UNSS et de nos collègues coordonnateurs/coordonnatrices de district. Nous souhaitons d'ailleurs ici les remercier et saluer leur engagement sans faille au service des licencié·es essonnien·nes.

Si nous continuons dans notre académie à bénéficier d'une enveloppe IMP stable pour rétribuer les coordos de district, celle-ci demeure inchangée depuis 2014. En une décennie la charge d'investissement de nos coordos s'est pourtant considérablement alourdie. Par conséquent le SNEP-FSU-91 porte ici la demande d'une augmentation d'IMP pour la coordination des districts pour la prochaine rentrée scolaire.

Le calendrier des CRUNSS et CDUNSS est désormais contraint par la DN car elle souhaite avoir des remontées locales pour les instances nationales : CA le 16 décembre prochain et AG le 6 février. Si nous sommes satisfait·es que la DN UNSS incite les cadres et l'administration à respecter les statuts en organisant les deux CDUNSS et CRUNSS chaque année, nous jugeons cependant que chacune des deux périodes annuelles pour réunir les instances locales est bien trop resserrée : moins de 3 semaines pour réunir à la fois les CD UNSS et le CR UNSS. Ce délai très court met en difficulté les représentant·es du SNEP-FSU comme les élu·es des AS car cela nous laisse peu de temps pour étudier les documents préparatoires (un seul jour cette fois-ci pour étudier les documents préparatoires à ce CD !). Cela entraîne pour nous, une surcharge de travail car, ne l'oublions pas, nous devons continuer à assumer dans le même temps nos missions dans nos établissements.

Nous tenons par ailleurs à remercier nos cadres du service départemental qui nous invitent désormais systématiquement dans les différentes réunions de travail comme récemment pour le PDDSS dont nous allons parler aujourd'hui.

Suite à l'annonce en décembre dernier de la baisse conséquente de subvention du conseil départemental alors même que les besoins sont croissants (nombre de licencié·es en augmentation constante depuis plusieurs années, dynamique de nos divers projets, pour favoriser le développement de l'UNSS-91 et réduire les multiples inégalités observées au sein de nos pratiques). Cette diminution de l'engagement du départemental et celles des AS. Elle fragilise l'organisation des rencontres et compétitions qui sont pourtant au cœur même de l'activité de notre fédération. Les enquêtes de rentrée 2025 font à nouveau apparaître des difficultés financières au sein des AS du 91 (dans 45% des AS collèges et 34% des AS lycées la santé financière est moyenne voire mauvaise). Le SNEP-FSU-91 demande au CD91 le retour d'une aide financière départementale à la hauteur de toutes les réussites du sport scolaire essonnien. Rappelons aussi que la subvention ministérielle de 3,8 M€ est inchangée depuis 2018 et qui, rapportée au nombre de licencié·es, ne représente que 4 euros par élèves licencié·es...

Concernant le RF dont on avait beaucoup parlé l'an dernier, les ajustements du règlement fédéral 2024-2028 gagnés par le SNEP-FSU et les élu·es des AS en juillet dernier sont mis en place : Évolutions sur les catégories d'âge, harmonisation des fiches sports et artistiques par groupe d'APSA, en particulier en sports collectifs pour les sur classements ou la place du jeune coach, augmentation du nombre de places aux championnats de France pour les équipes en sport partagé et alignement des catégories « Excellence » et « Établissement » dans toutes les APSA. Ces changements devraient améliorer l'accès de l'ensemble des élèves aux rencontres sportives et artistiques et permettre un retour du taux de participation habituel car l'an dernier, pour près de 60% des AS-91 collège et 40% des AS lycée, le nombre de rencontres a baissé suite au nouveau règlement fédéral (selon les enquêtes de rentrée SNEPFSU91).

Le SNEP-FSU est abasourdi par les propositions de la convention citoyenne parue ce 23 novembre concernant les temps scolaire de l'enfant. Dans ce rapport, pas un mot sur l'éducation physique et sportive à l'école, ni sur le sport scolaire ou encore les sections sportives, pourtant vecteurs de lutte contre les inégalités dans l'accès à la culture sportive. Alors que toutes les études sur l'état de santé physique des jeunes sont au rouge et que médecins, athlètes et dirigeant·es s'accordent à dire qu'il faut plus de pratique physique, celle-ci serait rendue optionnelle !

Ce rapport montre aussi la terrible déconnexion de certaines propositions, notamment en termes d'organisation pratique. Grâce à son enquête « Gymnase Score », réalisée en 2025, le SNEP-FSU possède des chiffres tangibles sur l'accès aux installations qui montrent qu'il est totalement impossible de faire accéder tous·tes les élèves à des équipements sportifs seulement sur les après-midis.

Dans le contexte politique économique et social que nous traversons, l'UNSS doit demeurer une structure éducative au service de la réussite de l'ensemble des élèves. Cela suppose de maintenir un équilibre entre compétition et pratique de masse, de soutenir la participation des filles, d'encourager l'inclusion des élèves en situation de handicap et de valoriser les actions citoyennes et solidaires portées par les cadres départementaux et régionaux et les enseignant·es d'EPS. Le sport scolaire n'est pas un supplément d'âme : c'est un incontournable scolaire de la formation du citoyen et de la citoyenne.

L'UNSS doit être soutenue, renforcée et repensée comme un levier de démocratisation de la pratique sportive. Le SNEP-FSU et les élu·es des AS resteront mobilisés pour défendre ce service public de l'éducation par le sport, dans l'intérêt des élèves, des personnels et de l'école publique.

Merci pour votre attention.